



Assemblée Générale Le Commerce du Bois

Nouvel axe stratégique et nouvelle direction pour LCB en 2018

A l'occasion du Carrefour International du Bois à Nantes, l'association Le Commerce du Bois (LCB) a tenu son assemblée générale le 1^{er} juin 2018 devant une centaine de participants. Pierre Gautron, réélu Président, a annoncé le lancement d'une action phare de formation auprès des négociants spécialisés. Une AG particulière, marquée par le départ à la retraite d'Eric Boilley, Directeur de LCB depuis sa création, et l'arrivée d'Arnaud Hétoit, son successeur.

A Paris, le 7 juin 2018 – Le nouveau Conseil d'administration, composé de 20 membres, a été élu lors de l'assemblée générale du 1^{er} juin. Ce dernier a renouvelé sa confiance à Pierre Gautron, pour un nouveau mandat en tant que président de LCB. « *Nous avons un beau challenge à relever : continuer la promotion de notre filière et l'utilisation du bois !* », déclare Pierre Gautron.

« *Pour 2018, nous avons fait un important choix stratégique : celui de nous engager pour la formation des distributeurs spécialisés afin de renforcer la qualification de leurs équipes sur le thème du bois* », explique Pierre Gautron. « *C'est une demande venant des distributeurs eux-mêmes, conscients que cette compétence, est un véritable critère de différenciation* », détaille Pierre Gautron. Ces professionnels sont rassemblés au sein du réseau Expert Relais Bois regroupant plus de 200 points de vente et générant annuellement plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

L'engagement de LCB en matière de Diligence Raisonnée se poursuit en 2018, avec l'ouverture de la procédure aux négoce spécialisés, un pas de plus vers la gestion durable des forêts. Le nombre d'adhérents à la procédure de Diligence Raisonnée proposée par LCB a été multiplié par 5 en 3 ans, un succès qui confirme bien cette volonté d'ouverture !

Cette assemblée générale a également été marquée par le départ à la retraite d'Eric Boilley, après plus de 20 ans d'engagement au sein de la filière bois. Il a contribué au rassemblement de ces acteurs, convaincu de la force du collectif et des atouts du matériau bois. Directeur historique, il a été à l'initiative de la création de l'association en 2000 et de la mise en place de la Charte environnementale de l'achat et de la vente responsables de bois. Cet engagement s'est poursuivi en 2015 par la reconnaissance de LCB en tant qu'organisation de contrôle du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE). Eric Boilley passe les rênes à Arnaud Hétoit, précédemment secrétaire général à la Fédération Française du Bâtiment, en charge de l'animation de l'Union des Métiers du Bois. Arnaud Hétoit possède une solide connaissance du secteur du bois et plus largement de la filière forêt-bois grâce à des responsabilités exercées au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt (FBF). Titulaire d'un Master en économie et gouvernance de l'environnement et du territoire ainsi que d'un MBA en management responsable et performance des organisations, il est très nettement engagé sur la thématique de RSE, chère à LCB et à ses adhérents. L'équipe de LCB se renforce également avec l'arrivée de Nicolas Pillet comme responsable RSE et de Souad Zine-Eddine comme assistante. Nicolas Pillet a entre autre travaillé pour l'autorité compétente britannique en matière de RBUE, ainsi qu'au sein de l'ONG NEPCon comme spécialiste de la légalité forestière.



*Eric Boilley et son successeur
Arnaud Hétoit*

A propos – Le Commerce du Bois

Créée en 2000, Le Commerce du Bois (LCB) est une association au sens de la loi de 1901. Elle est née de la volonté de représentants de trois familles professionnelles (Importateurs dont raboteurs, Négociants spécialisés regroupés sous le label Expert relais bois et Agents) de créer un grand mouvement représentatif des entreprises françaises du commerce national et international des bois. Présente en France dans toutes les instances de la filière forêt bois, l'association Le Commerce du Bois l'est aussi à l'international et travaille en étroite collaboration avec des organismes internationaux reconnus. Depuis 2015 c'est la seule organisation professionnelle française reconnue organisme de contrôle du RBUE par la commission européenne. www.lecommercedubois.fr